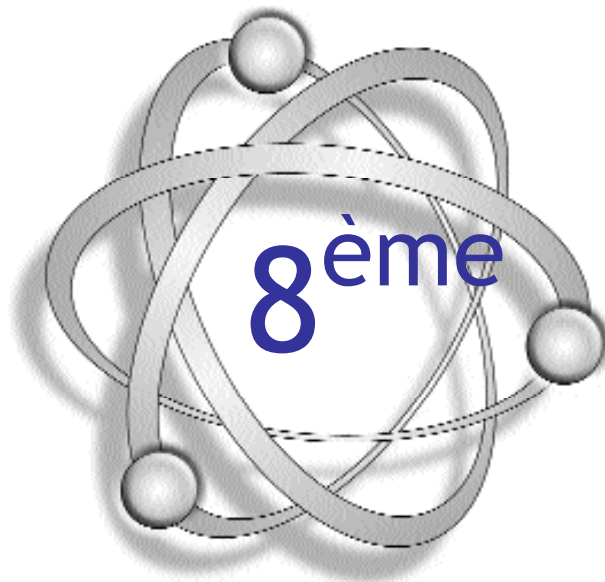


# DOSSIER DE CANDIDATURE

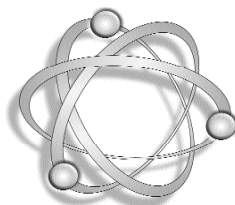
---



## FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES<sup>®</sup>

*20 novembre 2009*





## FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

Cher(e) Ami(e) Scientifique,

**Le huitième « FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES® » aura lieu le vendredi 20 novembre 2009, à Marseille.**

A l'instar de la « Cérémonie des Césars » ou du prestigieux « Festival de Cannes », cette manifestation a pour objectif de mettre à l'honneur la communauté scientifique régionale (sciences exactes, sciences humaines et sociales, médecine, etc.), en la récompensant au travers d'une remise de 8 prix.

Ceux-ci récompensent des chercheurs, jeunes chercheurs, collaborateurs et équipes de recherches qui se sont distingués au cours de cette année.

Forts du succès des précédentes éditions du Festival, nous réitérons cette année l'opération, sous l'égide d'un Jury présidé par Etienne-Émile BAULIEU, chercheur et scientifique de renom qui a découvert la pilule du lendemain et travaillé sur la DHEA et le vieillissement cérébral. Le Comité Scientifique du Festival rassemble une trentaine de personnalités du monde scientifique régional et travaille à la réussite de cette manifestation, en partenariat avec les trois universités d'Aix-Marseille, la Ville de Marseille, le CEA, l'INSERM, le CNRS, l'École Polytechnique Universitaire de Marseille, l'École Centrale de Marseille, l'APHM, etc.

Le Festival accentuera encore cette année son engagement auprès des lycées. Cette manifestation permettra de réunir les principaux acteurs publics et privés afin de faciliter le développement de nouvelles collaborations.

**Les prix sont ouverts à tous. Alors, vous, Chercheurs et Enseignants-Chercheurs, Techniciens et Ingénieurs, Personnel administratif et Équipes de toutes disciplines, rejoignez-nous dans cette aventure. Communiquez, montrez à votre tour votre savoir-faire et vos compétences. Il y a sûrement un prix pour vous. De plus, au-delà du soutien financier, l'importante médiatisation donnée à l'événement, vous permettra d'être reconnu par le Grand Public.**

Pour participer à cette huitième édition du Festival, il vous suffit de remplir le dossier de candidature ci-joint et de **le renvoyer avant le vendredi 16 octobre 2009 par courrier et par e-mail** à l'adresse de « l'Avenir de la Science ».

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par e-mail : *info@festival-sciences.com*. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter vos services de Relations Presse et Communication ou la Présidence.

<b>Alain CRUZ</b>	<b>Alain GARGANI</b>	<b>Dave LOLLMAN</b>
Président « Avenir de la Science »	Commissaire Général du Festival	Président du Comité d'Organisation

# **FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES**

## **----- LISTE DES PRIX -----**

### **I. SUR PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les prix sont ouverts à tous. Alors, vous, Chercheurs et Enseignants-Chercheurs, Techniciens et Ingénieurs, Personnel administratif et Équipes de toutes disciplines, rejoignez-nous dans cette aventure.

#### **Prix de la Jeune Équipe (moins de 5 ans)**

Ce trophée est ouvert aux équipes de recherche formées depuis moins de 5 ans. Il récompense l'équipe se distinguant par la qualité de ses travaux et par sa capacité à ouvrir de nouvelles perspectives de recherche au sein de sa discipline.

#### **Prix du Jeune Chercheur (moins de 40 ans)**

Le trophée du jeune chercheur est ouvert aux chercheurs âgés de moins de 40 ans et récompense l'originalité de leurs travaux et les retombées scientifiques de leurs découvertes.

#### **Prix de la Thèse**

Ce trophée est ouvert aux Docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et la date de clôture des inscriptions. Il récompense la qualité du travail de recherche d'un Docteur, dont la thèse a été soutenue et/ou préparée en région et a permis d'engendrer une percée dans son domaine scientifique, ainsi que pour son originalité, ou ses retombées au niveau régional.

#### **Prix de la Coopération Scientifique**

Ce trophée est ouvert aux collaborateurs techniques (techniciens, ingénieurs, ...) et récompense le candidat pour son remarquable soutien à la recherche d'un point de vue technique et/ou administratif.

#### **Prix de la Diffusion Scientifique**

Ce trophée est ouvert aux chercheurs et récompense le candidat pour sa démarche de communication et de diffusion de la culture scientifique et technique auprès du grand public et des scolaires. On attachera une importance significative à la communication par voie audiovisuelle et/ou à l'utilisation des nouvelles technologies d'information.

#### **Prix de l'Innovation Technologique**

Ce trophée est ouvert aux équipes et aux chercheurs (académiques ou non) ayant entrepris un transfert de technologie innovante en direction du monde économique.

### **II. UNIQUEMENT SUR PRESENTATION DU COMITE SCIENTIFIQUE**

#### **Prix Spécial du Jury**

Ce trophée est destiné à récompenser un chercheur en activité qui s'est distingué récemment par un résultat ou une réalisation remarquable et dont le Jury souhaite saluer la qualité et/ou l'originalité des travaux ou son approche pluridisciplinaire. Il est destiné à saluer une nouvelle notoriété acquise vis à vis des médias ou du Grand Public.

#### **Grand Prix du Festival**

Ce trophée s'adresse à une personne en activité ayant engendré un consensus dans la communauté scientifique ou technologique, toutes disciplines confondues. Il récompense une personnalité ayant contribué, pendant sa carrière, à structurer, organiser ou bâtir un domaine scientifique ou technologique.

# **FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES**

## **---- COMITE SCIENTIFIQUE ----**

Le Président du Festival s'appuie sur un comité scientifique pluridisciplinaire régional composé de chercheurs et enseignants-chercheurs en activité, représentatif aussi bien des universités que des institutions et EPST telles que l'APHM, le CEA, le CNRS, l'INSERM...

### **Membres 2009**

*(Liste au 10/09/09)*

Dr Jean-Marc ANE (Physique des Plasmas)  
Dr Elie ASLANIDES (Physique des Particules)  
Pr Jean-Pierre BELAICH (Microbiologie)  
Dr Isabelle BERBEZIER (Micro-Electronique)  
Pr Denis BERTIN (Chimie des Polymères)  
Pr Yves BLACHE (Chimie)  
Pr Jean-Paul BRASSELET (Mathématiques)  
Pr Rachid BOUCHAKOUR (Nanotechnologies)  
Pr Salah BOURENNANE (Traitement du Signal)  
Pr Gérard BUONO (Chimie)  
Pr Jean-Pierre CENTI (Economie)  
Pr Pierre CHIAPPETTA (Physique)  
Pr Chantal CONNOCHIE-BOURGNE (Lettres et Sciences Humaines)  
Pr Patrick COZZONE (Imagerie)  
Pr Ivan DEKEYSER (Environnement)  
Pr Marie-Antoinette DE LUMLEY (Sciences Humaines)  
Pr Carole DEUMIE (Optique Photonique)  
Dr Martine DOZOL (Chimie)  
Dr Cyrille FORESTIER (Biologie Végétale)  
Pr Suzanne GIORGIO (Sciences pour l'Ingénieur)  
Pr Joël GRILLASCA (Biologie)  
Pr Michel LACOUR (Neurosciences)  
Pr Guy LE LAY (Physique)  
Pr Jean-François LEMAITRE (Technologie / Innovation)  
Pr Yves MATHEY (Physique des Matériaux)  
Dr Bernard MICHEL (Neurologie)  
Pr Bernard MOREL (Sciences Economiques)  
Pr Bernard PICHAUD (Nanotechnologies)  
Pr André NIEOULLON (Neurosciences)  
Pr Mustapha OULADSINE (Informatique / Automatique)  
Dr Martine PERRIN-BURDET (Mathématiques / Physique)  
Pr Richard SAUREL (Mécanique Energétique)  
Pr Lounes TADRIST (Mécanique Energétique)  
Pr Patrice VANELLE (Pharmacie)

# **FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES**

## **---- COMITE D'ORGANISATION ----**

Il est composé de représentants de chaque établissement partenaire.

### **Membres 2009**

*(Liste au 10/09/09)*

**Dr Hassane BITAR (Université Paul Cézanne U3)**  
**M. Guy BRUNEL (CEA Cadarache)**  
**Pr Rachid BOUCHAKOUR (Université de Provence)**  
**Mme Hélène BRUN-FRANDJI (Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille)**  
**M Denis BURGARELLA (APHM)**  
**Dr Alain CRUZ (Président Avenir de la Science)**  
**M. Jérôme DUBOIS (Rectorat Académie d'Aix Marseille)**  
**Dr Alexandre ESCARGUEL (Université de Provence U1)**  
**M. Jean-Claude FADY (CNRS)**  
**Dr Thierry GAIDON (Ecole Centrale de Marseille)**  
**Dr Alain GARGANI (Directeur Atout Organisation Science)**  
**Mme Lise GRANDPERRIN (Université Paul Cézanne U3)**  
**M. Jean-François GUILLOTIN (Pour la Science)**  
**M. Francis KOVACS (CEA Cadarache)**  
**Dr Romain LAFFONT (Polytech' Marseille)**  
**Dr Dave LOLLMAN (Président du Comité d'Organisation ; Responsable Scientifique)**  
**Dr Mylène MALPAS (Ville de Marseille)**  
**Mme Anne MEDARD-BLONDEL (Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille)**  
**Mlle Christelle NEVEU (Responsable Communication ; AOS)**  
**Pr Gilbert PEIFFER (Université Paul Cézanne U3)**  
**Pr José SAMPOL (Université de la Méditerranée U2)**  
**M. Philippe SIAUD (Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille)**

# REGLEMENT DU CONCOURS POUR L'ATTRIBUTION DES PRIX DU FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

## Article 1

*L'Avenir de la Science, association loi 1901, décide de la création des Trophées des Sciences et des Technologies, dans le cadre de son FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES®.*

Les Trophées des Sciences et des Technologies (ci-après « les Trophées ») sont ouverts aux scientifiques (chercheurs et enseignants-chercheurs) ainsi qu'aux personnels de soutien à la Recherche (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs) qui répondent aux critères spécifiques demandés pour concourir aux différents Trophées.

## Article 2

### Article 2.a : Constitution du Jury

\* Le jury est composé par tout ou partie du comité scientifique de l'association Avenir de la Science. Cependant, un membre du comité scientifique ne pourra intégrer le jury que s'il a effectivement été présent à au moins 50 % des réunions du comité organisées dans le cadre de la préparation du Festival. Il devra également avoir participé aux deux réunions préparatoires de présélections des candidats, ceci afin de connaître les dossiers en cours et d'avoir suivi les débats.

\* Le jury est présidé par un chercheur de notoriété nationale voire internationale, désigné préalablement par le comité scientifique. Le vote a lieu à scrutin secret. Chaque membre du jury dispose d'une voix. En cas de partage des voix au dernier tour, le Président du Jury bénéficiera d'une voix supplémentaire.

\* Tout membre du jury ayant un lien quelconque avec un candidat présélectionné (ci après « un nommé ») devra s'abstenir de participer au vote et au débat sur ladite candidature. Le vote par délégation n'étant pas admis, aucune procuration ne sera acceptée.

\* La participation au comité scientifique est nominative. Un membre du comité scientifique pourrait se faire représenter au jury mais son représentant ne bénéficiera pas du droit de vote.

\* Les trois membres fondateurs du Festival font d'office partie du comité scientifique et du comité d'organisation.

### Article 2.b : Mode de scrutin

\* L'attribution des Trophées se fait selon le protocole suivant :

Les nominés seront élus à la majorité absolue lors des deux premiers tours (50 % + 1) et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité, le Président bénéficie d'une voix supplémentaire aux deuxième et troisième tours.

\* Les Trophées sont décernés annuellement. Les résultats seront proclamés au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Il récompensera huit candidats par l'attribution d'autant de Trophées. En cas de désistement d'un des lauréats, le Trophée sera attribué au dossier ayant recueilli le nombre de voix immédiatement inférieur.

## Article 3 Les Prix

### Article 3.a : Grand Prix du Festival

Ce trophée s'adresse à une personne en activité ayant engendré un consensus dans la communauté scientifique ou technologique, toutes disciplines confondues. Il récompense une personnalité ayant contribué, pendant sa carrière, à structurer, organiser ou bâtir un domaine scientifique ou technologique.

#### Article 3.b : Prix Spécial du Jury

Ce trophée est destiné à récompenser un chercheur en activité qui s'est distingué récemment par un résultat ou une réalisation remarquable et dont le Jury souhaite saluer la qualité et/ou l'originalité des travaux ou son approche pluridisciplinaire. Il est destiné à saluer une nouvelle notoriété acquise vis à vis des médias ou du Grand Public.

#### Article 3.c : Prix de la Jeune Equipe

Ce trophée est ouvert aux équipes de recherche formées depuis moins de 5 ans. Il récompense l'équipe se distinguant par la qualité de ses travaux et par sa capacité à ouvrir de nouvelles perspectives de recherche au sein de sa discipline.

#### Article 3.d : Prix du Jeune Chercheur

Le trophée du jeune chercheur est ouvert aux chercheurs âgés de moins de 40 ans et récompense l'originalité de leurs travaux et les retombées scientifiques de leurs découvertes.

#### Article 3.e : Prix de la Thèse

Ce trophée est ouvert aux Docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1er janvier 2008 et la date de clôture des inscriptions. Il récompense la qualité du travail de recherche d'un Docteur, dont la thèse a été soutenue et/ou préparée en région et a permis d'engendrer une percée dans son domaine scientifique, ainsi que pour son originalité, ou ses retombées au niveau régional.

#### Article 3.f : Prix de la Coopération Scientifique

Ce trophée est ouvert aux collaborateurs techniques (techniciens, ingénieurs, ...) et récompense le candidat pour son remarquable soutien à la recherche d'un point de vue technique et/ou administratif.

#### Article 3.g : Prix de la Diffusion Scientifique

Ce trophée est ouvert aux chercheurs et récompense le candidat pour sa démarche de communication et de diffusion de la culture scientifique et technique auprès du grand public et des scolaires. On attachera une importance significative à la communication par voie audiovisuelle et/ou à l'utilisation des nouvelles technologies d'information.

#### Article 3.h : Prix de l'Innovation Technologique

Ce trophée est ouvert aux équipes et aux chercheurs (académiques ou non) ayant entrepris un transfert de technologie innovante en direction du monde économique.

### Article 4 Réception des candidatures

Les candidats aux prix 3.a et 3.b sont nommés par proposition du Comité Scientifique.

Pour être inscrits, les candidats aux prix 3.c, 3.d, 3.e, 3.f, 3.g, et 3.h, doivent retourner dûment rempli avant le **16 octobre 2009** (le cachet de la poste faisant foi), le ou les formulaires d'inscription pour chacun des prix sollicités, accompagnés d'une copie d'une pièce d'identité et de tous les justificatifs demandés dans les formulaires.

### Article 5 Correspondance

**Les candidats remplissant les conditions mentionnées aux articles 3 et 4 doivent s'inscrire, uniquement par correspondance, à l'adresse suivante :**

**AVENIR DE LA SCIENCE  
AOS - Bât. 24  
Village d'entreprises Saint-Henri  
6, Rue Anne Gacon  
13016 Marseille**

*Les dossiers de candidature seront disponibles à cette adresse ou aux secrétariats des présidents des universités partenaires (Aix-Marseille I, II et III). Un certain nombre de dossiers seront disponibles dans les*

*laboratoires ayant reçu l'affiche de la manifestation. Enfin, les candidats pourront télécharger les dossiers de candidatures sur le site Internet du Festival.*

#### **Article 6**      Présélection des nominés

Pour chaque prix, trois nominés sont présélectionnés lors d'une réunion de présélection.

La présélection est opérée par un comité de lecture composé d'une partie des membres du comité scientifique (ci-après désignés « rapporteurs »). Elle s'effectue à partir des dossiers de candidatures pour les prix 3.c à 3.h, et à partir des renseignements portés à la connaissance du Jury par le ou les rapporteurs, pour les candidatures 3.a et 3.b.

Les candidats se verront signifier leur nomination, par courrier, au plus tôt un mois avant la remise du Prix. Les lauréats définitifs en seront informés individuellement le soir de la manifestation ou à défaut après la manifestation, par courrier à leur domicile.

#### **Article 7**      Annulation

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si aucun dossier reçu ne lui paraît digne d'être récompensé.

L'association Avenir de la Science se réserve, à tout moment, le droit d'annuler le Festival des Sciences et Technologies et/ou l'attribution des Trophées et le concours sans qu'aucune responsabilité ne puisse lui être attribuée dans les conséquences que cela pourrait induire.

#### **Article 8**      Engagement du Festival

L'association Avenir de la Science, organisatrice du FESTIVAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES®, s'engage à régler la dotation des prix obtenus par les candidats dans un délai maximal de 18 mois à compter de la date de la remise des Trophées, sous réserve d'avoir obtenu les subventions demandées auprès de ses partenaires. En général, la remise de la dotation coïncidera avec la conférence de presse de lancement de l'édition suivante.

#### **Article 9**      Engagement du candidat

En s'inscrivant au prix, le candidat est invité à :

\* figurer dans une base de données ou sur tout support jugé utile par les organisateurs. La participation au prix vaut déclaration de cession de droits sur les retombées médiatiques et/ou commerciales liées à l'exploitation de l'image de la manifestation. Les documents communiqués ne seront pas restitués mais restent à la disposition du candidat dans les locaux de l'association pendant une durée de 1 an.

\* participer à des débats régionaux et/ou nationaux propres à promouvoir leurs travaux ainsi que toute autre manifestation de promotion du Festival.

#### **Article 10**

Les décisions du jury et du comité scientifique sont sans appel.

#### **Article 11**

La participation au prix implique l'acceptation du présent règlement.

## **ATTENTION**

### **NOTE A L'ATTENTION DE TOUS LES CANDIDATS**

*Le dossier de candidature se compose :*

- du CV détaillé du candidat (parties A, B et C) identique quel que soit le prix auquel le candidat postule,
- du dossier spécifique annexe à renseigner suivant le ou les prix auxquels le candidat postule.

*Le candidat devra rédiger son propre résumé des travaux (sur une page maximum), son CV, ainsi que tout autre document qui lui sera demandé dans le formulaire suivant, sous forme électronique, et devra l'enregistrer sur un CDROM. Celui-ci devra obligatoirement être joint au dossier papier ci-après qui devra être envoyé par voie postale.*

*Avant l'envoi de votre dossier par courrier, vous avez la possibilité d'adresser une note d'intention par e-mail à l'adresse suivante : [info@festival-sciences.com](mailto:info@festival-sciences.com), avec, en pièce jointe, le contenu du CDROM.*

*Seul le dossier papier fait acte de candidature.*





### A.3 - GRADES

Docteur d'État     Docteur d'Université     Ingénieur     Autre : .....

Titre de Thèse : .....

Soutenu le : \_\_\_./\_\_\_./\_\_\_ à : .....

Laboratoire de Rattachement : .....

Adresse : .....

.....

Directeur de Thèse : .....

Habilitation à Diriger des Recherches :

Soutenu le : \_\_\_./\_\_\_./\_\_\_ à : .....

Laboratoire de Rattachement : .....

Adresse : .....

.....

.....

Jury : .....

.....

Autres Diplômes ou Titres obtenus :

1) Intitulé : .....

obtenu le : \_\_\_./\_\_\_./\_\_\_ à .....

2) Intitulé : .....

obtenu le : \_\_\_./\_\_\_./\_\_\_ à .....

3) Intitulé : .....

obtenu le : \_\_\_./\_\_\_./\_\_\_ à .....

## B - TRAVAUX DE RECHERCHE

*Pour les points suivants, les feuilles doivent être séparées, dactylographiées en Times New Roman 12*

**ATTENTION : le candidat devra fournir une version électronique des rubriques B1, B2, B3, B4, sur un CDROM.**

### B.1 – MOTIVATION DU CANDIDAT

*Le candidat / l'équipe expliquera les raisons de sa candidature en 1 page*

### B.2 – RESUME DES TRAVAUX

*Le candidat / l'équipe s'attachera à décrire l'ensemble de ses travaux en 1 page*

### B.3 – PUBLICATIONS

*Le candidat / l'équipe établira une liste exhaustive de ses publications, ouvrages, brevets et travaux scientifiques classés suivant leur importance en commençant par les publications majeures (revues internationales ...)*

### B.4 – CONFERENCES-INVITÉS

*Le candidat / l'équipe établira une liste exhaustive de ses participations à des conférences, colloques... classés suivant leur importance, en soulignant la qualité de ses participations (conférences internationales, publication et/ou de conférences plénières, posters, etc.)*

### B.5 – AUTRES COMMUNICATIONS

**1- Avez-vous réalisé des communications dans des revues « grand public » (POUR LA SCIENCE, LA RECHERCHE, SCIENCES ET VIE, NATURE...)? Joindre une copie des articles.**

NON     OUI, lesquelles ? : .....

**2- Avez-vous été invité à participer à des émissions concernant vos travaux ?**

NON     OUI :                     TV                     RADIO                     Autres

Lesquelles ? .....

**3- Avez-vous réalisé ou participé à la réalisation de supports multimédias de vulgarisation ?**

NON     OUI, lesquels ? :     Sites WEB                     Films     CDROM  
 Photos

Autres, précisez : .....

**4- Avez-vous réalisé ou participé à la réalisation d'un congrès ?**

NON     OUI, lesquels ?

- 1) Titre du congrès : ..... Année : .....  
Nombre de personnes ? :    |\_|\_|\_|\_|    Organisateur : .....  
Dimension (internationale, nationale, locale...) .....
- 2) Titre du congrès : ..... Année : .....  
Nombre de personnes ? :    |\_|\_|\_|\_|    Organisateur : .....  
Dimension (internationale, nationale, locale...) .....
- 3) Titre du congrès : .....  
Nombre de personnes ? :    |\_|\_|\_|\_|    Organisateur : ..... Année : .....  
Dimension (internationale, nationale, locale...) .....

**B.6 - DISTINCTIONS**

**1- Avez-vous déjà reçu des distinctions pour vos travaux ?**

NON     OUI

- 1) Titre de la distinction : .....  
Remis par : .....  
obtenu le :    .\_. / .\_. / .\_.    à .....
- 2) Titre de la distinction : .....  
Remis par : .....  
obtenu le :    .\_. / .\_. / .\_.    à .....

**2- Les travaux ont-ils donné lieu au dépôt de brevets ?**

NON     OUI, lesquels ?.....

**3- Avez-vous déjà reçu des soutiens pour vos travaux (hors organismes de tutelles) ?**

NON     OUI

- 1) Nature du soutien : .....  
Remis par :     le CR     le CG                     Ville                     Autre : .....  
Le :    .\_. / .\_. / .\_.    à .....
- 2) Nature du soutien : .....  
Remis par :     le CR     le CG                     Ville                     Autre : .....  
Le :    .\_. / .\_. / .\_.    à .....



# DOSSIER SPÉCIFIQUE ANNEXE

## 1. PRIX DE LA JEUNE EQUIPE (à renseigner si vous postulez à ce prix)

### CURRICULUM VITAE DE L'EQUIPE (joindre une photo de l'équipe)

**HISTORIQUE :**

1 - Date de création de l'équipe : \_\_./\_\_./\_\_ (elle doit être constituée depuis moins de 5 ans)

2 - Date \_\_./\_\_./\_\_ et nature de la reconnaissance de l'équipe : .....

3 - Décrivez les circonstances qui ont amené la création de l'équipe :  
 .....  
 .....  
 .....

4 - Effectif : Nombre de personnes total de l'équipe :           |\_|\_|  
 Nombre de permanents :   |\_|\_|  
 dont |\_|\_| Chercheurs    |\_|\_| Ingénieurs    |\_|\_| Techniciens    |\_|\_| Administratifs  
 Nombres de non permanents :                                   |\_|\_|  
 dont |\_|\_| Chercheurs invités : provenances : .....

5 - Liste des cadres de l'équipe :

NOM	Prénom	Titre	Age	Fonction

6 - Intitulé et coordonnées de l'équipe : .....

Adresse : .....

CP : |\_|\_|\_|\_|            Ville : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|    Fax : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|    E-mail : .....

7 - L'équipe fait-elle partie d'un ou plusieurs réseaux de collaboration nationale ?

NON     OUI, lesquels ?

- 1) Tutelle : .....  
 Nom du réseau : .....  
 Nombre d'équipes impliquées :   |\_|\_|  
 Localisations : .....  
 Position de l'équipe dans le réseau :    coordination    membre
- 2) Tutelle : .....  
 Nom du réseau : .....  
 Nombre d'équipes impliquées :   |\_|\_|  
 Localisations : .....  
 Position de l'équipe dans le réseau :    coordination    membre

**8- Nature des financements de l'équipe**

- NON    OUI, lesquels ?
- 1) Type du contrat :    avec un industriel    avec une association    Autre .....  
 Identité et origine du/des contractant(s) : .....  
 .....  
 Durée de la collaboration : .....  
 Description de la collaboration : .....  
 .....
- 2) Type du contrat :    avec un industriel    avec une association    Autre .....  
 Identité et origine du/des contractant(s) : .....  
 .....  
 Durée de la collaboration : .....  
 Description de la collaboration : .....  
 .....
- 3) Type du contrat :    avec un industriel    avec une association    Autre .....  
 Identité et origine du/des contractant(s) : .....  
 .....  
 Durée de la collaboration : .....  
 Description de la collaboration : .....  
 .....

**2. PRIX DU JEUNE CHERCHEUR (à renseigner si vous postulez à ce prix)**

**ACTIVITES D'ENCADREMENT**

- 1- Avez-vous encadré une équipe ?    NON    OUI, de |\_|\_| personnes
- 2- Avez-vous encadré des thèses ?    NON    OUI, nombre de thèses encadrées : |\_|\_|  
 Dates : début: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| fin |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| début: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| fin |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|  
           début: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| fin |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| début: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| fin |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|
- 3- Avez-vous encadré des stagiaires ?    NON    OUI, nombre total de stagiaires encadrés : |\_|\_|  
           Durée : |\_|\_| mois   Formation : .....  
           Durée : |\_|\_| mois   Formation : .....  
           Durée : |\_|\_| mois   Formation : .....
- 4- Avez-vous des responsabilités dans l'organisation de votre laboratoire ?  
 organisation de séminaires depuis |\_|\_| années    activités de formations depuis |\_|\_| années  
 prestations de services depuis |\_|\_| années        animation d'un club depuis |\_|\_| années

participation à des instances depuis |\_\_|\_\_| années et lesquelles ?

5- **Avez-vous des responsabilités au sein d'associations à vocation scientifique ?**

a) liées à votre discipline NON OUI, depuis |\_\_|\_\_| années, lesquelles ?

b) liées à d'autres disciplines NON OUI, depuis |\_\_|\_\_| années, lesquelles ?

**3. PRIX DE LA THÈSE (à renseigner si vous postulez à ce prix)**

(10 lignes au maximum)

*Le candidat fera établir un rapport détaillé par le Directeur de Thèse sur l'intérêt de sa candidature et l'impact réalisé sur la communauté scientifique par ses travaux de thèse.*

**4. PRIX DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE (à renseigner si vous postulez à ce prix)**

(1 page maximum)

*Le candidat s'attachera à décrire l'ensemble de ses travaux en insistant sur le soutien qu'il aura apporté à la recherche d'un point de vue technique et/ou d'un point de vue administratif. Il indiquera, le cas échéant, ses publications ou ses brevets, ainsi que tout autre document permettant de juger de la qualité de ses travaux. (Fournir une version informatique)*

**5. PRIX DE LA DIFFUSION SCIENTIFIQUE (à renseigner si vous postulez à ce prix)**

*Le candidat établira une liste exhaustive de ses activités en matière de diffusion scientifique qu'il classera suivant leur importance en soulignant leur qualité et leur originalité ("grand public", spécialisés, audiovisuel, cd-rom, site web ...), ainsi que le but poursuivi (exposé de ses recherches, formation, état de l'art...) en commençant par les publications qu'il jugera majeures. Il joindra au dossier un (au moins) à cinq exemplaire(s) de ses communications. (Fournir une version informatique)*

**6. PRIX DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

(1 page maximum)

*Le candidat devra expliquer en quoi son projet entre dans la définition du Prix de l'Innovation Technologique.*

**7. PRIX SPÉCIAL DU JURY (sur présentation du Comité Scientifique)**

**8. GRAND PRIX DU FESTIVAL (sur présentation du Comité Scientifique)**

*Je soussigné(e) ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce dossier.*

*Fait à ..... le ..... Signature :*

## ***Contacts***

**Association AVENIR DE LA SCIENCE**

**Village d'entreprises St Henri  
Bât. 24 - rue Anne Gacon  
13016 Marseille**

**Tél : 04 96 15 12 50**

**Fax : 04 96 15 12 51**

**E-mail : [info@festival-sciences.com](mailto:info@festival-sciences.com)**

**<http://www.festival-sciences.com>**

**Directeur Administratif : Alain CRUZ  
Directeur Opérationnel : Alain GARGANI  
Directeur Scientifique : Dave LOLLMAN**